

CANDIDATURE TBGC / BTS Bâtiment EN ALTERNANCE

Rentrée septembre 2017

TBGC en alternance BTS Bâtiment en alternance

Mme M.

Collez
votre photo
ici

NOM :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Tél Portable :

E-mail :@.....

Nationalité : Né(e) le / / / / / / / /

Lieu de Naissance :

Adresse :

.....
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone (domicile) : professionnel :

Recherche d'entreprises : (pour le contrat de professionnalisation)

Entreprises contactées	Tel	Mail	Nom du responsable	Accord :oui/non/attente de réponse

Si vous avez une promesse d'embauche, joindre un courrier de l'entreprise confirmant son accord pour vous prendre en Contrat de Pro pour la durée de la formation.

Je souhaite m'inscrire à la formation dispensée par le **GRETA LYON METROPOLE**
au lycée **La Martinière Monplaisir**.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier.

Fait à : Le

Signature :

<p>GRETA Lyon métropole 41 rue Antoine Lumière 69372 Lyon CEDEX 08 Tél. 04 78 78 84 84 Fax 04 78 78 84 94 Site internet : http://www1.ac-lyon.fr/greta/lyon-metropole</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ludovic PERRET - Coordinateur en Formation Continue GRETA 04 78 78 84 84 ludovic.perret@ac-lyon.fr ▪ Coordonnateurs pédagogiques. Jérôme FRANCOIS jerome.francois@ac-lyon.fr Christian GAGNOUD christian.gagnoud@ac-lyon.fr
---	--

CURRICULUM VITAE

I. SITUATION ACTUELLE :

Vous êtes :

- ❖ Employé(e) ou salarié(e) du privé
- ❖ Employé(e) ou salarié(e) du secteur public
- ❖ Demandeur d'emploi indemnisé
- ❖ Demandeur d'emploi non indemnisé
- ❖ Etudiant, lycéen
- ❖ Autre cas :

II. FORMATIONS :

Scolarité suivie :

<i>Années</i>	<i>Etablissement</i>	<i>Section</i>	<i>Observations</i>

Diplômes obtenus :

<i>Années</i>	<i>Titres obtenus</i>	<i>Lieu d'obtention</i>

III. EXPERIENCE EN ENTREPRISE DU SECTEUR D'ACTIVITE :

<i>Dates</i>	<i>Entreprise</i>	<i>Missions accomplies</i>

CANDIDATURE TBGC / BTS Bâtiment EN ALTERNANCE

Rentrée septembre 2017





Quels sont les traits de caractère qui définissent votre personnalité ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont vos centres d'intérêt, vos loisirs, vos hobbies ?

.....
.....
.....
.....

VI. PIÈCES A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT A CE DOSSIER

-  C.V. à jour
-  Copies des bulletins de notes des 2 dernières années scolaires
-  Copies des relevés de notes des diplômes déjà obtenus
-  Pour les candidats actuellement en classe de Terminale : faire compléter le cadre ci-dessous :

Avis du Chef d'établissement sur la candidature en BTS BAT alternance	
<input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservé <input type="checkbox"/> Très réservé	Date : Signature et cachet de l'Etablissement :

Ce dossier signé, accompagné des pièces listées ci-dessus, doit être envoyé dans une chemise plastifiée transparente avant le **14 Avril 2017** à l'adresse suivante :

GRETA Lyon métropole
41 rue Antoine Lumière
69372 Lyon CEDEX 08

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives qui vous concernent.

CANDIDATURE TBGC / BTS Bâtiment EN ALTERNANCE
Le Contrat de Professionnalisation

Rentrée septembre 2017

Pour Information (document à conserver)

C'est quoi ?

En alternant des périodes en entreprise (immersion professionnelle) et des périodes de formation théorique, le contrat de professionnalisation est un dispositif de recrutement qui vise à améliorer et à accélérer l'insertion professionnelle dans l'entreprise. Le parcours de professionnalisation permet de rapprocher un besoin identifié par l'entreprise et l'accès pour le nouvel embauché, à une qualification professionnelle, un certificat de qualification professionnelle, un diplôme ou un titre professionnel, garants d'une reconnaissance collective des compétences acquises.

Suivant l'objectif visé, la durée du contrat varie de 6 à 12 mois voire 24 mois pour des publics ou des qualifications spécifiques.

La formation est dispensée pour tout ou partie par un organisme de formation. Le temps de formation théorique ne peut pas être inférieur à 150 heures.

Pour les jeunes la rémunération, calculée en pourcentage du SMIC, varie entre 55% et 85% suivant l'âge et le niveau de certification initial

La rémunération des adultes est au moins égale au SMIC ou à 85% du minimum conventionnel

Comment je m'y prends ?

C'est un contrat écrit (cerfa EJ20)

Le partenaire central est l'OPCA* auprès duquel l'entreprise dépose dans les 5 jours suivant l'embauche, le contrat et la convention de formation qui définit le parcours identifié.

C'est l'OPCA qui valide la conformité conventionnelle du contrat et le transmet à la DDTEFP qui elle, valide sa conformité législative et réglementaire.

Pour qui ?

Les entreprises qui recrutent.

Les jeunes de moins de 26 ans et les adultes demandeurs d'emploi de plus de 26 ans

Qu'est-ce que j'y gagne ?

- des salariés formés au plus près des besoins de l'entreprise, opérationnels plus rapidement,
- la possibilité de désigner un tuteur pour accompagner le nouvel embauché. Cet accompagnement, tout comme la formation à la fonction tutorale peuvent être financés par l'OPCA

- le choix d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée

- une réduction des coûts d'intégration des nouveaux salariés

- la prise en charge financière possible de l'action de professionnalisation (évaluation, accompagnement et formation du nouvel embauché) par l'OPCA

- des aides spécifiques octroyées à l'employeur qui embauche :

- un adulte allocataire de l'assurance chômage : Assedic
- un salarié reconnu Travailleur Handicapé : Agefiph
- un jeune selon des conditions particulières : Assedic

Une formation qui répond à un besoin sur le marché du travail et qui conduit à une qualification professionnelle, un diplôme ou un titre professionnel

Une remise à niveau et un apprentissage pour réintégrer le monde du travail de manière plus efficace, notamment après une rupture d'activité

Une autre voie pour accéder à une certification professionnelle : la mise en situation professionnelle facilite l'acquisition et la consolidation des enseignements théoriques

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé